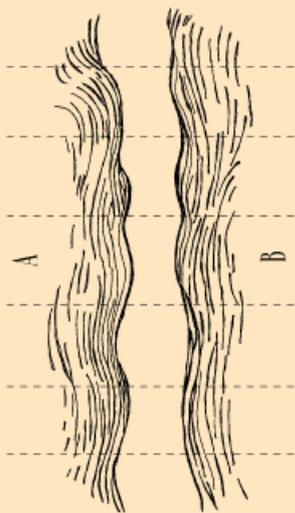


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

**Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.**

Jean-Paul BRONCKART, « Du coût
du Cours III... et du CLG - A propos
de la langue de la parole et du
discours »

Communication donnée dans la session de Christian
Puech, *L'héritage de Saussure : Saussure,
saussurismes, structuralismes*, au colloque **Le Cours
de Linguistique Générale, 1916-2016. Le
Devenir**, Paris, 15-17 juin 2016.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session de Christian PUECH,

L'héritage de Saussure : Saussure, saussurismes, structuralismes :

<https://www.clg2016.org/paris/programme/session-2/>



Du coût du *Cours III...* et du *CLG* A propos de la langue, de la parole et du discours¹

Jean-Paul Bronckart
Université de Genève
Jean-Paul.Bronckart@unige.ch

Préambule

Le lecteur nous excusera d'introduire par une anecdote personnelle cette contribution aux recueils issus des colloques célébrant le centenaire de la publication du *Cours de linguistique générale* (ci-après *CLG*).

Lors de la première année de mes études en psychologie à l'Université de Liège (1964-1965), nous avions au programme un cours hebdomadaire d'une discipline dont j'ignorais jusque là l'existence même, la « linguistique générale ». Cet enseignement était dispensé par le professeur René Fohalle, personnage distingué dont je n'appris que bien plus tard qu'il avait été élève d'Antoine Meillet et qu'il avait aussi, avec Jerzy Kurylowicz et quelques autres, coédité un précoce volume d'hommage à son ex-condisciple Emile Benveniste (cf. Chantraine *et al.*, 1928). Dès la première leçon, après avoir soutenu que tout psychologue digne de ce nom devait avoir une connaissance approfondie des propriétés du langage, le professeur nous affirma que cette connaissance pouvait s'obtenir par la seule lecture de l'ouvrage du plus grand des linguistes, Ferdinand de Saussure, et qu'en conséquence tout le cours allait être consacré à la présentation et au commentaire du *CLG*, ouvrage dont il ajouta qu'il était indispensable que nous l'achetions. J'obtempérai et le *CLG* fut ainsi le premier livre scientifique dont je fis l'acquisition ; je le lus intégralement à plusieurs reprises... et je ne m'en suis jamais remis ; ce fut cette lecture qui me décida à choisir la filière de psychologie du langage pour mes études de licence, et qui me conduisit à accomplir un parcours académique centré sur la problématique du langage, saisie dans une perspective toujours largement inspirée de Saussure (cf. Bronckart, 1977, 1985, 2015).

Pour nous comme pour bien d'autres, le texte du *CLG* est demeuré la référence essentielle de l'approche saussurienne jusqu'à ce que soient découvert en 1996, dans l'Orangerie de l'Hôtel de Saussure en vieille ville de Genève, un ensemble de notes et de manuscrits inconnus des contemporains (pour un compte-rendu précis de cette découverte, cf. Amacker, 2011, pp. 9-11). Ces textes étaient d'une tonalité, et parfois d'une teneur, assez différentes de celles du *CLG* confectionné par Bally et Sechehaye, et ils avaient d'évidentes parentés avec d'autres notes de la main de Saussure qui avaient été publiées (notamment par Godel, 1957 et Engler, 1974) ou dont on savait l'existence au sein des archives conservées à la Bibliothèque de Genève. La publication des notes de l'Orangerie, jointe à celle à d'autres notes déjà connues, a alors été à l'origine d'une controverse ayant trait aux statuts respectifs du *CLG* et des notes manuscrites, à leur auctorialité et à leur capacité de refléter ce que furent la conception et la démarche linguistiques de Saussure.

De cette controverse bien connue nous ne commenterons que deux positions antinomiques, celle défendue par Bouquet (1997 et 2010) et celle argumentée par Trabant (2005). Pour Bouquet, le *CLG* est un texte « apocryphe » qui « défigure le contenu de la pensée de Saussure sur des points essentiels », et Bally & Sechehaye doivent être considérés comme des « pseudo-éditeurs »

¹ Une large part des analyses présentées dans cette contribution ont été réalisées en collaboration avec Ecaterina Bulea Bronckart, dans le cadre de la préparation d'un ouvrage commun qui devrait s'intituler : *Saussure, une science du langage pour une science de l'humain*.

qui, ayant « trahi » l'œuvre de leur maître et confectionné un « Pseudo-Saussure », sont à l'origine d'un dévoiement intellectuel dont la linguistique contemporaine porte encore de multiples stigmates. Par contre, les notes manuscrites de Saussure, quel que soit leur état, comme les carnets d'étudiants ayant suivi ses cours, doivent être considérés comme des témoins « authentiques » de la véridique pensée saussurienne. A l'encontre de ce qui se lit dans le *CLG*, ces documents authentiques font découvrir une pensée qui « postule une linguistique de la langue inséparable de la linguistique de la parole », qui se donne un objet « différentiel de part en part » et permet ce faisant à la linguistique de se donner enfin la forme « à la fois empirique et “galiléenne” » qui est le gage de la scientificité véritable. Trabant à l'opposé, sur la base d'un regard historiquement éclairé du statut des œuvres et de la complexité des attributions d'auctorialité, jette un regard ironique sur les ressorts de l'agressivité dichotomique de Bouquet et défend l'importance du « Saussure » qui est donné à lire dans le texte construit par Bally et Sechehaye. Il considère plus précisément : d'abord que les orientations de la linguistique contemporaine étant bien éloignées de celles qu'avait adoptées Saussure, le corpus nouveau de notes ne peut être d'une quelconque « utilité » pour le développement de la discipline ; ensuite que le *CLG* est un texte remarquable, cohérent et d'une importance fondamentale au-delà de la question de savoir jusqu'à quel point il traduit la “véritable” pensée de Saussure ; enfin et surtout que le corpus des notes manuscrites et des carnets d'étudiants serait illisible ou incompréhensible si l'on ne pouvait prendre appui sur le *CLG*, et qu'en conséquence ces notes en seront toujours réduites à jouer le rôle de « bouffon du CLG-roi ».

Au-delà de sa tonalité étonnamment « hargneuse » et du discrédit posthume qu'elle jette sur Bally, Sechehaye et leur imposant travail (cf. Normand, 2000), la position de Bouquet est irrecevable parce qu'elle se fonde sur un ensemble de distorsions interprétatives dont la plus criante est sans doute de considérer que l'œuvre et les propositions de Saussure constituent une préfiguration et une amorce la *Grammaire générative* chomskyenne :

« [...] le programme épistémologique saussurien annonce ce qui doit être tenu pour un de ses développements majeurs : l'analyse syntaxique formelle mise en œuvre par Chomsky un demi-siècle plus tard. » (Bouquet, 2010, p. 49, note 20)

Considérer que l'épistémologie sous-tendant notamment *La double essence* trouve une manière de consécration dans l'approche radicalement a-sémiotique de Chomsky, constitue à nos yeux un dévoiement de la théorie saussurienne sans commune mesure avec la dissonance stylistique et les réorientations ou simplifications que l'on peut éventuellement rencontrer dans le *CLG*.

Pour notre part, comme Trabant, nous considérons que le *CLG* est et reste un ouvrage fondamental, dont une lecture aiguisée fait apparaître les multiples ouvertures que De Mauro (1975) avait remarquablement commentées dans son appareil critique ; et nous considérons aussi que cet ouvrage constitue le socle même à partir duquel il est possible de situer et d'interpréter une large part des notes saussuriennes. Nous ne pouvons par contre admettre que les apports des manuscrits de Saussure et de ses auditeurs sont « inutiles » dès lors que l'œuvre du linguiste genevois est ignorée des courants dominants et n'intéresse plus que quelques nostalgiques marginaux. L'argument du nombre d'intéressés n'étant guère scientifique, nous n'excluons pas qu'il relève surtout, chez Trabant, d'un ironique écho aux excès des contempteurs du *CLG*. Nous estimons pour notre part que les notes saussuriennes et les cahiers d'étudiants précisent et enrichissent la teneur du *CLG*, et, fussions-nous les seuls, nous soutiendrons inlassablement que ce corpus d'ensemble recèle des propositions d'importance majeure pour le développement, actuel et futur, d'une science du langage articulée à une science de l'humain.

C'est dans cette perspective qu'avec Ecaterina Bulea Bronckart (cf. note 1) nous sommes engagés dans un travail visant à analyser et à organiser les propositions épistémologiques, théoriques et méthodologiques de Saussure, en prenant appui sur l'ensemble du corpus disponible, *CLG*

évidemment compris, tout en ayant soin de préciser les sources et le statut des documents exploités. Ce travail ne prétend nullement reconstruire l'« authentique linguistique de Saussure » —projet en soi définitivement illusoire— mais il vise plutôt, en s'adossant aux principes épistémologiques et méthodologiques qui ont en permanence orienté le travail saussurien, à tenter de s'inscrire dans le mouvement de pensée de l'auteur en n'hésitant pas, lorsque cela paraît nécessaire, de le préciser, de l'organiser et de le développer. Il s'agit, en d'autres termes, de s'engager dans la construction d'un cadre théorique qui, bien que ne pouvant par principe être celui qu'aurait pu élaborer Saussure, serait néanmoins toujours profondément saussurien (cf. Bronckart, Bulea & Bota, 2010 ; Bulea, 2006, 2010, 2013).

L'étude que nous présentons ci-dessous a trait au statut accordé aux notions de langue, de discours et de parole, qui sont traitées dans des perspectives très différentes dans certaines notes ainsi que les *Cours I* et *II* d'un côté, dans le *Cours III* et le *CLG* d'un autre côté. Après avoir évoqué certains aspects du travail de confection du *CLG* et relevé les objectifs énoncés dans la *Préface* des rédacteurs, nous analyserons les modes de présentation et de définition de ces trois notions dans le *Cours III* ainsi que les caractéristiques de leur transposition dans le *CLG* ; et nous examinerons ensuite les modes de présentation de ces mêmes notions dans les *Cours I* et *II* et dans diverses notes, en relevant les problèmes qui s'y manifestent. Sur ces bases, nous tenterons de comprendre les raisons pour lesquelles Saussure a cru devoir simplifier l'analyse de ces notions lors de la reprise du chapitre 2 du *Cours III* en mai 1911, et nous examinerons les effets de cette simplification sur les chapitres du *CLG* qui leur sont consacrés ainsi que leurs conséquences sur le statut attribué à l'approche saussurienne de ce domaine. Et pour clore, en prenant en considération la totalité du corpus examiné, nous présenterons le cadre général que nous avons élaboré pour organiser les différentes acceptions saussuriennes de ces notions de langue, parole et discours.

1. Des objectifs et du travail des éditeurs du *CLG*

Les péripéties de la confection et de l'édition du *CLG* ont été présentées en détail par Sofia dans l'*Introduction* de son édition de la *Collation Sechehaye* (2015, pp. XI- LXXVIII), texte dont nous reprendrons quelques éléments utiles pour notre propos.

Dans la première décennie du XXe, plusieurs étudiants et/ou collaborateurs qui regrettaient vivement le quasi tarissement des écrits de Saussure, avaient envisagé d'entreprendre une mise au net et une publication de notes de cours qu'ils avaient suivis, mais l'enseignant, comme on le sait, s'y était toujours fermement opposé. Après son décès, les regrets se sont avivés et divers projets d'édition ont été formulés et soumis à sa veuve Marie de Saussure. Meillet fut le premier à évoquer un tel projet, dans une lettre (vraisemblablement de condoléances²) adressée à cette dernière le 6 mars 1913, deux semaines après le décès de son époux ; dans les précisions qu'il en a données ultérieurement, il s'agissait de publier, sous forme d'article ou de livre, des notes relatives à un enseignement de Saussure, et plus précisément un ensemble de notes prises par Paul Regard (sans doute les notes du *Cours II* que ce dernier avait suivi). Comme Marie de Saussure l'indique dans sa réponse à cette lettre, d'autres projets lui avaient été soumis de manière plus ou moins formelle, dont l'un d'Albert Sechehaye et Léopold Gautier, et un autre de Bally ; ce dernier envisageait de construire un ouvrage qui organiserait les propositions théoriques de Saussure de manière à en fournir une vue d'ensemble, et qui ne se limiterait donc pas à la publication de notes issues d'un (seul) enseignement déterminé.

Madame de Saussure avalisa le projet de Bally et joua un rôle important dans la coordination des trois démarches finalement retenues pour la mise en visibilité de l'œuvre de Ferdinand : une

² Cette lettre n'a pas été retrouvée, et on n'en connaît l'existence et la date d'envoi que par la réponse que Marie de Saussure a adressée à Meillet le 25 mai 1913.

plaquette d'hommage intitulée *Ferdinand de Saussure (1857-1913)*, publiée par elle-même en 1915 et qui rassemblait des allocutions et notices nécrologiques en l'honneur de son mari défunt ; le *Recueil des Publications scientifiques de Ferdinand de Saussure* finalement publié en 1922 par Bally et Gautier ; et le *Cours de linguistique générale* préparé par Bally et Sechehaye avec la collaboration de Riedlinger, dont la première édition parut en 1916.

Bally, qui au départ avait conçu d'être le seul éditeur de ce *Cours*, s'est cependant rapidement associé à Sechehaye, puis s'est assuré également la collaboration de Riedlinger au début 1914. Ce travail commun, d'abord de Sechehaye rédigeant sa « collation » et de Bally la retravaillant, puis des trois linguistes interagissant dans le cadre de débats parfois ardu, finit par aboutir, en juillet 1915, à la confection de l'ouvrage qui devait paraître l'année suivante. Dans le cadre de cette tâche particulièrement complexe, les rédacteurs ont tenté de s'en tenir aux sources dont ils disposaient (pour l'essentiel, les cahiers du *Cours III* de Georges Dégallier, Francis Joseph et Marguerite Sechehaye), de ne pas y mettre « du leur » et parfois même, dans le cas de Bally surtout, de travailler et produire des segments de textes allant à l'encontre de leurs positions personnelles (cf. Engler, 2004). Par ailleurs, s'agissant de l'organisation même de l'ouvrage, souvent critiquée parce qu'elle ne respectait pas le plan du *Cours III* et qu'elle ne comportait pas les chapitres de la première partie consacrés à la description des langues indo-européennes, Sofia montre qu'elle prenait vraisemblablement appui sur un passage de la « reprise » du *Cours III* dans lequel Saussure indiquait que le raisonnement théorique *a priori* devait/pouvait précéder la vérification de sa justesse par l'observation des faits de langue (cf. Constantin, 2005, p. 360), et nous partageons l'appréciation équilibrée que Sofia propose de cette disposition :

« [...] la décision des éditeurs était incontestablement osée. Elle a sans doute été fondée sur une vision personnelle de l'intérêt relatif des différentes pièces de l'édifice saussurien. Seulement, cette décision n'était pas *entièrement* gratuite. Si l'on se place dans une perspective historique et l'on examine l'allure générale de la production des linguistes de cette époque, il s'avère qu'elle n'était pas totalement injustifiée. » (Sofia, 2015, pp. LXVIII-LXIX)

D'autres arguments justifiant les dispositions prises par les éditeurs sont clairement présentés dans leur *Préface* de la première édition du *CLG*. Après avoir mentionné les sources à partir desquelles ils avaient effectué leur travail, relevé les problèmes que pose la publication de notes issues d'un enseignement oral plutôt décousu, et rejeté encore la possibilité de ne publier que quelques morceaux choisis pour leur originalité, Bally et Sechehaye y énoncent les objectifs qui les ont guidés de manière parfaitement claire et plus que respectable :

« Nous nous sommes arrêtés à une solution plus hardie, mais aussi, croyons nous, plus rationnelle : tenter une reconstitution, une synthèse, sur la base du troisième cours, en utilisant tous les matériaux dont nous disposons, y compris les notes personnelles de F. de Saussure. Il s'agissait donc d'une récréation, d'autant plus malaisée qu'elle devait être entièrement objective ; sur chaque point, en pénétrant jusqu'au fond de chaque pensée particulière, il fallait, à la lumière du système tout entier, essayer de la voir sous sa forme définitive en la dégagant des variations, des flottements inhérents à la leçon parlée, puis l'enchâsser dans son milieu naturel, toutes les parties présentées dans un ordre conforme à l'intention de l'auteur, même lorsque cette intention se devinait plutôt qu'elle n'apparaissait. » (*CLG*, p. 9)

2. Langue et parole dans le *CLG* et dans le *Cours III*

C'est dans les chapitres III et IV de la première partie du *CLG* qualifiée d'*Introduction*, que sont abordés les thèmes de la langue, de la parole et de leurs relations. Le chapitre III, *Objet de la*

linguistique, débute par quelques considérations épistémologiques et méthodologiques débouchant sur la formule célèbre « bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet » (p. 23) et se poursuit par l'évocation des difficultés rencontrées dans l'identification du point de vue qui serait pertinent pour saisir les phénomènes de langage ; et il indique que c'est pour dépasser ces difficultés qu'il convient de se donner la langue comme objet de la discipline :

« Il n'y a, selon nous, qu'une solution à toutes ces difficultés : *il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage*. En effet, parmi tant de dualités, la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome et fournit un point d'appui satisfaisant pour l'esprit. » (p. 25)

Plus loin, après une présentation et une discussion du « circuit de la parole », la langue fait l'objet d'une première définition et le rapport entre langue et parole est analysé et qualifié :

« Si nous pouvions embrasser la somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus, nous toucherions le lien social qui constitue la langue. C'est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté [...] »

En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel. [...]

La parole est au contraire un acte individuel de volonté et d'intelligence, dans lequel il convient de distinguer : 1° les combinaisons par lesquelles le sujet parlant utilise le code de la langue en vue d'exprimer sa pensée personnelle ; 2° le mécanisme psycho-physique qui lui permet d'extérioriser ces combinaisons (pp. 30-31).

Dans le chapitre IV, *Linguistique de la langue et linguistique de la parole*, les traits opposant langue et parole sont rappelés (la première sociale, la seconde individuelle) et les disciplines les concernant sont nettement hiérarchisées, la première s'adressant à ce qu'il y a d'essentiel dans les phénomènes langagiers, la seconde s'adressant à des manifestations secondaires.

Cette présentation des relations langue-parole reproduit très fidèlement, parfois mot à mot, les propos tenus par Saussure dans le chapitre 7 du *Cours III*, tels que les relate Constantin (cf. 2005, pp. 214-237). Dans la leçon du 25 avril 1911, l'enseignant a en effet clairement indiqué que la langue occupe une place prééminente et centrale dans les faits de langage :

« La langue représentant une unité satisfaisante pour l'esprit, on peut donner à cette unité la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage. <Comprendre les autres choses comme subordonnées. La langue sera le centre, le reste en dépendra> Et ainsi on aura introduit un ordre intérieur dans les choses qui concernent le langage (*Cours III, Constantin*, pp. 214-215)

Plus loin, après avoir filé la métaphore de la langue comme œuvre musicale (lapidairement reproduite au début du Chapitre IV du *CLG*), Saussure insiste sur le caractère « inessentiel » des exécutions par la parole, en ajoutant que pour pouvoir « juger » de cette parole, on ne peut que prendre « la langue comme point de départ » (*ibid.*, p. 219). Et dans la *Reprise du cours sur la langue* effectuée le 19 mai, juste avant d'introduire pour la première fois les termes de *signifiant* et de *signifié*, il confirme très explicitement l'analyse qu'il avait développée le 25 avril (« Ces commentaires nous amèneront au même point » - Il n'y a rien à modifier », *ibid.*, p. 236), mais il en propose néanmoins une nouvelle mouture, reproduite telle quelle à la fin du Chapitre IV du *CLG* :

« Tout ce qui langue est implicitement collectif. En revanche il n’y a pas de parole collective. Les actes de parole demeurent individuels outre qu’ils sont momentanés. Foule réunie sur une place de marché ; de quelle manière la langue est-elle présente dans cette foule ? Sous forme d’un dépôt <existant dans le cerveau> de chacune des personnes composant la foule [...]

De quelle manière la parole est-elle présente dans cette même foule ? Elle est la somme de ce que les gens se disent les uns aux autres : c’est-à-dire

a) combinaisons individuelles, phrases, dépendant de la volonté de l’individu et répondant à sa pensée individuelle.

b) d’actes de phonation, qui sont l’exécution de ces combinaisons, également volontaires. » (pp. 236-237)

Et Saussure de mettre un terme à cette reprise de la problématique langue/parole par ce qui semble bien constituer sa dernière prise de position sur ce thème :

« Cela dit, il ne faut pas conclure que dans la linguistique de la langue il ne faut jamais jeter un coup d’œil sur la linguistique de la parole. <Cela peut être utile, mais c’est un emprunt au domaine voisin> » (p. 237)

Il ressort des éléments rappelés ci-dessus que la présentation, dans le *CLG*, du statut respectif de la langue et de la parole ainsi que de la nature de leurs rapports, est globalement conforme à celle qu’avait proposée Saussure dans ses leçons du printemps 1911. C’est alors sur la base de ces deux chapitres du *CLG* que s’est mis en place et propagé ce composant de la vulgate saussurienne que constitue le triptyque “langage” (dimension biologique) - “langue” (dimension sociale) - “parole” (dimension individuelle) ; et c’est à l’égard de la teneur de ces deux chapitres qu’ont émergé d’acérés critiques de la position saussurienne, dont suivent deux exemples contemporains :

« L’un des objectifs majeurs du structuralisme hérité de Saussure a été de situer la réflexion linguistique dans l’abstraction d’un cadre axiomatiquement fermé, celui de la langue « en soi et pour soi », en évacuant « l’ensemble hétéroclite des faits de langage ». Et notamment, l’utilisation même du système de la langue, en tant qu’elle implique de prendre en compte des individus parlant, relève des avatars de la parole, et ne constitue pas à ce titre l’objet premier de la linguistique. En d’autres termes, il s’agit d’appréhender la langue en dehors de son usage [...]. » (Barbazan, M., 2008, p. 384)

« Le principe du structuralisme en linguistique [hérité du *CLG* de Saussure] est d’envisager la langue en tant qu’organisation cohérente et autosuffisante — sans rapport donc avec le monde, la pensée, ou une quelconque autre langue [...] Cette approche mécaniste, développée au détriment des facteurs humains et contextuels, considère finalement la langue comme un jeu de construction relativement abstrait dans la mesure où l’on s’intéresse avant tout à son fonctionnement dans l’absolu et guère à son utilisation pratique dans la réalité (la « parole », selon la terminologie saussurienne). » (Defays & Deltour, 2003, p. 36).

3. Les diverses acceptions de la notion de langue dans le corpus saussurien

L’examen d’ensemble des notes de Saussure et des cahiers d’étudiants fait apparaître des conceptions de la langue sensiblement différentes de celles proposées dans le *Cours III* et transcrite dans le *CLG*, et sur la base de l’étude que nous avons entreprise avec Ecaterina Bulea Bronckart (cf. *supra*), il semble que l’on puisse clairement distinguer quatre acceptions du terme, que nous avons désignées par les syntagmes de “langue méthodologique”, “langue ontologique”, “langue gnoséologique interne” et “langue gnoséologique externe”.

3.1. La langue comme construction méthodologique

Dans une première acception, souvent marquée par l'emploi des petites capitales, LA LANGUE désigne de manière abstraite et anticipative le produit théorique résultant de l'étude approfondie des propriétés communes aux diverses langues. Dès sa *1^{ère} Conférence* de novembre 1891, Saussure a en effet posé que toute démarche linguistique devait consister d'abord en l'analyse des propriétés empiriques des langues naturelles, de manière à pouvoir, dans un second temps, élaborer sur ces bases un tableau des caractéristiques générales du langagier :

« Vouloir étudier le langage sans se donner la peine d'en étudier les diverses manifestations qu'évidemment sont les *langues* est une entreprise absolument vaine, et chimérique. » (*1^{ère} Conférence*, in *ELG*, p. 146)

Cette acception demeurera présente dans l'ensemble des exposés et des notes de Saussure, et trouvera sa formulation la plus nette dans le chapitre introductif du *Cours III* :

« Par l'étude, l'observation de ces langues, il [le linguiste] pourra tirer des traits généraux, il retiendra tout ce qui lui paraît essentiel et universel, pour laisser de côté le particulier et l'accidentel. Il aura devant lui un ensemble d'abstractions qui sera la langue [...] Dans la langue, nous résumons ce que nous pouvons observer dans les différentes langues. (*Cours III, Constantin*, p. 89)

3.2. La langue ontologique

Dans ses *Conférences* de 1891, Saussure a aussi longuement insisté sur le fait que toute langue naturelle se caractérise par sa *continuité historique*, ou par l'*ininterruption forcée* de son déploiement au cours du temps. Prenant l'exemple du français de son époque et du latin classique, il admet certes qu'il s'agit là de deux états de langue bien différents :

« Lorsque nous considérons un certain état de langue comme le français du XIX^e siècle, et un certain état de langue antérieur, comme par exemple le latin du siècle d'Auguste, nous sommes frappés au premier moment par la distance qui les sépare [...] » (*1^{ère} Conférence*, in *ELG*, p. 152)

Mais il souligne surtout que le passage du premier au second s'est effectué de manière progressive, sans la moindre solution de continuité :

« Il suffit d'y réfléchir un instant, puisque tout est contenu dans cette simple observation : chaque individu emploie le lendemain le même idiome qu'il parlait la veille et cela s'est toujours vu. Il n'y a donc eu aucun jour où on ait pu dresser l'acte de décès de la langue latine, et il n'y a eu également aucun jour où on ait pu enregistrer l'acte de naissance de la langue française. » (*ibid.*, p. 152)

Saussure considère ainsi (sans néanmoins le thématiser explicitement) que la langue humaine constitue *une seule entité* qui se continue en se transformant perpétuellement :

« [...] j'insisterais [...] encore une fois sur l'impossibilité radicale, non seulement de toute rupture, mais de tout soubresaut, dans la tradition continue de la langue depuis le premier jour même où une société humaine a parlé [...] » (*3^{ème} Conférence*, in *ELG*, p. 163)

Cette première acception de « la langue » comme *entité ontologiquement une* donnera lieu, dans le *Cours I*, à la célèbre métaphore de la robe perpétuellement rapiécée avec la même étoffe, et c'est

semble-t-il toujours cette même entité qui, dans le *Cours III*, sera requalifiée de *langue évolutive*, syntagme que Saussure n'a pas explicitement défini mais qui a trait à la langue en tant qu'elle est le siège de ces « faits évolutifs » auxquels s'adresse la démarche diachronique (cf. *Cours III, Constantin*, pp. 270-271).

3.3. La langue interne et la langue externe comme entités gnoséologiques

C'est encore dans ses *Conférences*, au cours de ses argumentations ayant trait au mouvement permanent de la langue ontologique, que Saussure a introduit incidemment l'expression d'« état de langue », syntagme qu'il n'a cependant tenté de préciser que dans sa dernière intervention :

« Nous nions — non seulement qu'une langue puisse naître sans être précédée d'une autre, — non seulement en second lieu qu'une langue puisse subitement naître d'une autre, mais troisièmement même nous nions qu'une langue déterminée naisse graduellement d'une autre [...] il n'y a que des états de langue qui sont perpétuellement la transition entre l'état de la veille et celui du lendemain [...] » (3^{ème} Conférence, in *ELG*, p. 165)

Comme on le sait, dans la suite de ses travaux, c'est bien sur la nature et les propriétés de ces « états de langue » qu'ont porté la plupart de ses réflexions ayant trait aux unités d'analyse d'une linguistique générale ; réflexions qui ont pris cependant deux orientations distinctes.

Dans une première acception, surtout développée dans le *Cours I*, la langue comme état se présente comme un réservoir (un « trésor ») de valeurs signifiantes qui sont issues de l'activité langagière et se sont déposées dans le « cerveau » des sujets parlants :

« Tout ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours, et par une opération particulière, c'est la *parole*. Tout ce qui est contenu dans le cerveau de l'individu, le dépôt des formes entendues et pratiquées et de leur sens, c'est la *langue*. [...] La langue est le réservoir individuel ; tout ce qui entre dans la langue, c'est-à-dire dans la tête, est individuel. [...] D'autre part, il suffira de prendre la somme des trésors de langue individuels pour avoir la langue. » (*Cours I, Riedlinger*, in Komatsu & Wolf, pp. 65-66)

Le terme de « cerveau » désigne ici ce que l'on qualifierait aujourd'hui d'*appareil psychique des personnes*, et Saussure précise qu'au sein de celui-ci, les formes intériorisées font l'objet d'une activité de réorganisation produisant des « classements » de mots :

« Du côté interne (sphère langue), il n'y a jamais préméditation, ni même de méditation, de réflexion sur les formes, en dehors de l'acte, de l'occasion de la parole, sauf une activité inconsciente presque passive, en tout cas non créatrice : l'activité de classement. » (*ibid.*, pp. 65-66)

Dans une seconde acception, introduite dans quelques notes et dans le *Cours II*, la langue comme état a son lieu d'ancrage non dans l'individu mais dans la collectivité, et elle s'y présente comme un « ensemble » de formes organisées, qui sont régies par les normes et conventions sociales et qui ce faisant rendent possible les échanges et l'intercompréhension au sein d'un groupe, à une époque donnée :

« Le langage est un phénomène ; il est l'exercice d'une faculté qui est dans l'homme. La langue est l'ensemble des formes concordantes que prend ce phénomène chez une collectivité d'individus et à une époque déterminée. » (*ELG*, p. 129)

« La langue est faite pour communiquer avec ses semblables. Enfin, ce n'est que par la vie sociale que la langue reçoit sa consécration. » (*Introduction Cours II*, p. 8)

Nous qualifions les deux types d'états de langue évoqués ci-dessus respectivement de « langue interne » et de « langue externe » ou « langue collective » ; et dans les deux cas, il s'agit de

structures de connaissances élaborées sur la base (et à propos) des pratiques langagières, et ces deux acceptions concernent donc indiscutablement le pan “gnoséologique” de l’entité langue, en regard des pans ontologique et méthodologique.

4. Discours et parole ; leurs propriétés et leurs rapports à la langue

4.1. De la primauté du discours

S’il apparaît bien à quelques reprises dans le *CLG*, le terme de « discours » n’y est néanmoins ni défini ni commenté et n’est donc pas présenté comme potentielle unité d’analyse de la linguistique générale. Dans les *notes item* des années 1897-1900, les termes de « discours » et de « discursif » sont pourtant utilisés pour désigner les énoncés saisis sous l’angle de leur réalisation concrète, et ces termes sont de ce fait parfois posés comme synonymes de « parole » :

« Je crois que *dans le discursif* on peut parler d’apostèmes (de figures vocales). » (*ELG*, p. 105)

« La phrase n’existe que *dans la parole, dans la langue discursive*, tandis que le mot est une unité vivante *en dehors de tout discours* dans le trésor mental. » (*ibid.*, p. 117)

« Au reste, *même dans le discursif*, il y a cent cas où on est amené à prononcer un mot, non une phrase (tous les vocatifs entre autres). » (*ibid.*, p. 117)

C’est dans ces mêmes *notes item* qu’est affirmé le caractère premier du discours (en tant qu’activité verbale assurant la perpétuation des idiomes) et le caractère second des éléments ayant fait l’objet d’extraction, de stockage et de classement au sein du « trésor mental de la langue » :

« Toutes les modifications, soit phonétiques, soit grammaticales (analogiques) se font exclusivement dans le discursif. [...] Toute innovation arrive par improvisation, en parlant et pénètre de là soit dans le trésor intime de l’auditeur ou celui de l’orateur, mais se produit donc à propos du langage discursif. » (*ELG*, p. 95)

Dans les *Cours I* et *II*, les termes « discours » et « discursif » sont aussi utilisés dans une acception nouvelle, ayant trait aux procédés d’agencement des signes sur l’axe syntagmatique ; et cette réorientation est signalée par l’emploi des syntagmes d’« ordre discursif » et de « chaîne du discours » :

« [...] il y a > deux ordonnances correspondant à deux sortes de relations : d’une part il y a un ordre *discursif*, qui est <forcément> celui de chaque unité <dans la phrase ou dans le mot (*signi-fer*)>, puis un autre, <l’ordre *intuitif* <qui est celui des associations (comme *signifer, fero*, etc.) qui ne sont pas dans le système linéaire, mais que l’esprit embrasse d’un seul coup.> » (*Cours I, Riedlinger*, p. 70)

« Si je prends une autre base : la continuité du discours, je vais prendre un mot comme formant une section dans la chaîne du discours, et non dans l’ensemble de sa signification [...] » (*Introduction au Cours II*, p. 34)

Enfin, dans une note désormais célèbre, Saussure a indiqué qu’au plan fonctionnel la langue était en quelque sorte subordonnée au discours, et il a défini ce discours comme processus de mise en rapport d’unités linguistiques par lequel se construit la signification :

« La langue n’est créée qu’en vue du discours, mais qu’est-ce qui sépare le discours de la langue, ou qu’est-ce qui, à un moment donné, permet de dire que la langue *entre en action comme discours* ?

[...] le discours consiste, <fût-ce rudimentaire^{mt}, et par des voies que nous ignorons>, à affirmer un lien entre deux des concepts qui se présentent revêtus <préalab^{mt}> d<e> une

<la> forme linguistique, pendant que la langue ne fait <préalab^{mt}> que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il y ait signification de pensée ». (in Testenoire, 2016, p. 123)

En dépit de cette note et des occurrences des termes de discours et de discursif dans les deux premiers cours, le corpus saussurien ne comporte cependant que de brefs commentaires ayant trait au statut, aux propriétés et/ou à l'organisation de la chaîne verbale, et la dimension « discursive » y est donc de fait nettement moins traitée que la dimension de « langue ».

4.2. De l'attribution des caractères « actif »-« passif » et « social »-« individuel »

Dans la note ci-dessus, Saussure présente indirectement le discours comme actif et la langue comme réceptacle plutôt passif, dès lors les concepts qu'organise cette dernière sont dans « l'attente » d'une mise en rapport produisant de la signification. Et ce type de bipartition est confirmé dans les notes du *Rapport pour la création d'une chaire de stylistique* (brouillon d'une lettre adressée au Département de l'Instruction Publique du Canton de Genève en juin 1912 – cf. Amacker, 1992, p. 60) :

« Seulement, la linguistique, j'ose le dire, est vaste. Notamment elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la *parole*, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. » (*ELG*, p. 273)

Dans divers passages du *Cours I*, la langue est cependant présentée au contraire comme une instance dotée de conscience et de puissance et ce faisant clairement active :

« Un second fait, c'est que la langue a la conscience non seulement des éléments, mais aussi de <l'influence> qu'ils exercent les uns sur les autres quand on les place dans un certain ordre ; la langue a le sentiment de leur sens logique, de leur ordre. » (*Cours I*, Riedlinger, p. 96)

« [...] <la langue> passe son temps à interpréter et à décomposer ce qui est en elle de l'apport des générations précédentes — c'est là sa carrière ! — pour ensuite avec les sous-unités qu'elle a obtenues combiner de nouvelles constructions. » (*ibid.*, p. 90)

S'agissant du couple de caractères social/individuel, on observe également deux prises de position apparemment contradictoires. Dans le chapitre du *Cours I* consacré aux changements analogiques, Saussure développe une analyse complexe voire confuse, posant d'abord que la parole est « la plus sociale » et la langue « la plus individuelle », parce que la première implique contacts et échanges à plusieurs alors que la seconde a son siège « dans la tête » de chaque individu particulier. Mais il complète et nuance immédiatement sa position, en déclarant que la langue a aussi une dimension sociale, parce que ses ingrédients sont issus du discours/parole et conservent nécessairement de cette origine une dimension de socialité :

« Tout ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours, et par une opération particulière, c'est la *parole*.

Tout ce qui est contenu dans le cerveau de l'individu, le dépôt des formes <entendues et> pratiquées et de leur sens, <c'est> la *langue*.

De ces deux sphères, la sphère parole est la plus sociale, l'autre est la plus complètement individuelle. La langue est le réservoir individuel ; tout ce qui entre dans la langue, c'est-à-dire dans la tête, est individuel.

[...] Si tout ce qui se produit de nouveau s'est créé à l'occasion du discours, c'est dire en même temps que c'est du côté social du langage que tout se passe. D'autre <part>, il suffira

de prendre la somme des trésors de langue individuels pour avoir *la langue*. Tout ce que l'on considère en effet dans la sphère intérieure de l'individu est toujours social parce que rien n'y a pénétré qui <ne soit> d'abord <consacré par l'usage> de tous dans la sphère extérieure de la parole. » (*Cours I, Riedlinger*, pp. 65-66)

Dans le *Cours III*, par contre, lors de la “reprise” du 18 mai plusieurs fois évoquée, Saussure, partant de l'exemple des échanges au sein d'une foule, soutient que la parole constitue la « partie individuelle » du langage, alors que la langue en constitue la « partie sociale » :

« Y a-t-il un acte de parole collectif dans la foule ? Non.

$1 + 1 + 1 \dots = 1 + 1 + 1 \dots$

[...]

Il y a donc <dans étude une partie comprenant étude de la partie individuelle du langage, de la parole> comprenant la phonation : c'est l'étude de la parole, et une seconde étude : partie du langage mise par delà la volonté de l'individu ; convention sociale, qui est l'étude de la langue [...] » (*Cours III, Constantin*, pp. 237)

5. Des surprenantes “simplifications” du *Cours III*

L'appréciation du *Cours III* et de son statut a constitué une des rares divergences que nous avons eues avec notre regretté ami Tullio De Mauro, qui s'insurgeait lorsqu'il nous arrivait de qualifier cet enseignement de « malheureux ». Cette qualification ne peut évidemment s'appliquer à l'ensemble des développements du *Cours III*, mais nous la maintiendrons pour ce qui concerne le thème qui nous occupe ici, celui des statuts respectifs des instances langue, discours et parole, de leurs propriétés et des relations qu'elles entretiennent.

Dans le cadre de la démarche de clarification des notions de linguistique synchronique effectuée dans les cours du 25 avril au 9 mai, puis lors de la “reprise” du 19 mai, Saussure a à l'évidence fait l'impasse sur la plupart de ses remarques et analyses présentées dans les *Cours I* et *II* ainsi que dans diverses *Notes*. Ses deux présentations successives des rapports langue-parole sont en effet largement en retrait, voire quasiment caricaturales, eu égard aux positions défendues dans ces autres documents, qui étaient plus richement argumentées, plus équilibrées voire tendanciellement dialectiques, mais qui néanmoins restaient éparpillées, non confrontées les unes aux autres et de ce fait potentiellement contradictoires.

Nous ne disposons d'aucun élément factuel permettant de saisir les raisons pour lesquelles Saussure a procédé à cette simplification/rigidification du traitement de ces objets. Peut-être l'enseignant a-t-il voulu rendre la présentation de cette question plus simple pour ses quatorze étudiants inscrits, dont bon nombre semblaient débutants en la discipline (cf. Joseph, 2012, p. 567). Peut-être a-t-il voulu abrégé le traitement de cette question pour se consacrer plus amplement à des problématiques pour lesquelles il avait de nouvelles perspectives à introduire, comme la question sémiologique, renouvelée avec l'introduction du couple signifiant/signifié, et la question des relations synchronie/diachronie, renouvelée avec l'introduction du couple linguistique statique – linguistique évolutive. Peut-être encore eut-il un moment de découragement, se sentant incapable de proposer une analyse complète et cohérente des diverses facettes de ces unités d'analyse et de leurs rapports, ce que ne contredit pas la modalité argumentative adoptée dans les deux présentations, consistant d'abord à souligner la complexité et l'hétérogénéité des dimensions du langage, puis à poser comme une évidence que seule la centration prioritaire voire exclusive sur la langue permettait d'y faire face.

Quoi qu'il en soit, c'est bien cette présentation simplifiée du *Cours III* qu'ont reprise les éditeurs du *CLG*, en une démarche relevant sans doute plus de l'excessive fidélité que de la trahison. En outre, même si l'on ne dispose d'aucune information sur les raisons pour lesquelles

Saussure n'a pas traité le chapitre *Faculté et exercice du langage chez les individus* qu'il avait annoncé, l'examen rétrospectif auquel nous avons procédé fait apparaître qu'après avoir introduit en avril/mai la question des rapports langue-parole de la manière que l'on connaît, il devenait, soit inutile de traiter cet objet « inessentiel », soit quasi impossible de le traiter dans la perspective dialectique complexe qui avait été la sienne jusqu'alors.

6. Une tentative “saussurienne” de réorganisation des concepts saussuriens de langue, parole et discours

Cette tentative se fonde sur la totalité du corpus saussurien disponible ; elle exploite l'essentiel des analyses qui y sont proposées (en faisant toutefois abstraction des simplifications du *Cours III* évoquées ci-dessus) et elle vise à montrer qu'en dépit des contradictions apparentes relevées sous 4.2., les objets identifiés par Saussure et les propriétés qu'il leur a attribuées peuvent s'organiser en un tableau d'ensemble cohérent.

6.1. La langue comme objet de principe et la méthodologie de son examen

Dans ses réflexions ayant trait à l'unité d'analyse centrale de la linguistique, Saussure a en permanence soutenu que celle-ci ne pouvait être le *langage*, entité complexe et hétérogène dont les diverses dimensions (organiques, comportementales, affectives, sociales, culturelles, etc.) constituent de potentiels objets d'étude pour la biologie, la psychologie, la sociologie et d'autres disciplines encore. Et dans le chapitre 1 de la deuxième partie du *Cours III*, il a présenté ce langage comme un « terrain » particulièrement broussailleux, au défrichage duquel la linguistique pouvait également contribuer, mais en se centrant sur la seule dimension de « la langue » :

« Le langage est un terrain complexe, multiforme, hétéroclite dans ses différents aspects. [...] Il est à cheval sur des domaines divers (domaine physique, psychique, ou encore ; domaine individuel, social). <On ne sait comment lui conférer l'unité>

La langue quoique complexe représente un tout inséparable, un organisme en soi qu'il est possible de classer, quant à elle. La langue constituant une unité satisfaisante pour l'esprit on peut donner à cette unité la place prééminente dans l'ensemble des faits de langage. » (*Cours III, Constantin*, p. 214)

Dans la suite de cette leçon assez décousue, il a d'abord introduit et discuté de diverses propriétés de cette « langue », sans présenter clairement les arguments justifiant que lui soit attribué ce statut d'« unité satisfaisante pour l'esprit ». Mais dans des passages ultérieurs de cette même leçon il a néanmoins indiqué que « la sphère de la langue, ce sont ces milliers d'images verbales associées chez les individus à autant de concepts placés en regard » (*ibid.*, p. 217), et il a affirmé de manière plus explicite encore que « la langue [...] c'est un système de signes, où les deux parties du signe sont du reste psychiques. Par conséquent, on ne peut rien demander de plus homogène » (*ibid.*, p. 218). Bien qu'elles n'aient fait l'objet d'aucune accentuation particulière, ces deux formules nous incitent à considérer que, pour Saussure, la langue comme objet principal de la linguistique c'est *le langage saisi sous son angle sémiotique*, c'est-à-dire le langage analysé sous l'angle des ressources sémiotiques qui y sont exploitées et organisées.

S'agissant de la méthodologie d'examen de cette langue, comme nous l'avons indiqué sous 3.1, Saussure a affirmé avec constance qu'il convenait d'abord d'analyser les propriétés des langues naturelles dans leur diversité, en une démarche que l'on peut qualifier de “saturation” (ne clore une analyse que lorsqu'est devenue quasi nulle la probabilité de découverte de faits nouveaux) ; et

qu'il convenait ensuite de dégager de ces analyses les faits et règles de portée générale, puis de procéder à leur conceptualisation et à leur organisation. Conformément à ce principe de conceptualisation/généralisation, Saussure a créé et testé de nombreux *concepts* (en particulier dans le domaine sémiologique), mais comme il l'a avoué quelques fois, il a éprouvé une réelle difficulté à les organiser en un système théorique tendant à la complétude et à la cohérence.

6.2. La langue "unique" comme mode d'expression/communication de l'espèce

Lorsque, dans les *Conférences* de 1891 évoquées sous 3.2, après avoir discuté des processus de diffusion et de transmission de langues naturelles particulières, Saussure en vient à centrer son raisonnement sur « la langue », cette expression désigne l'objet, cette fois concret et empirique, qu'il convient d'analyser pour établir les caractéristiques et lois du langage saisi dans ses dimensions sémiotiques. Et cet objet concret est l'activité de parler humaine qui se caractérise par sa *continuité historique*, c'est-à-dire qui se développe et se transforme au cours du temps sans solution de continuité, et qui parallèlement se distribue dans l'espace géographique en mouvements ondulatoires continus.

Dès lors qu'elle se perpétue en se transformant et se différenciant, cette langue de l'humanité est nécessairement une *entité active*, qui exerce une puissance et « travaille » constamment :

« Dans l'énorme masse de phénomènes analogiques que représentent quelques siècles de l'histoire d'une langue, ce qui est intéressant pour l'historien, c'est que presque tous les éléments sont anciens, mais se trouvent avoir continuellement changé de place. [...] l'analogie <est obligée> de travailler éternellement sur la même étoffe [...] La langue est une robe faite de rapiécages. (*Cours I, Riedlinger*, p 97)

« [...] <la langue> passe son temps à interpréter et à décomposer ce qui est en elle de l'apport des générations précédentes — c'est là sa carrière ! — pour ensuite avec les sous-unités qu'elle a obtenues combiner de nouvelles constructions. » (*ibid.*, p. 90)

Et cette langue humaine est aussi *fondamentalement sociale* dans la mesure où les signes qu'elle organise ne se soutiennent que des accords qui se sont instaurés au cours des échanges communicatifs des membres d'un groupe ou d'une communauté.

Cette langue comme objet de la discipline se donne cependant à voir sous deux modalités constitutives : elle se manifeste d'un côté sous forme de comportements observables (les activités de production/compréhension à l'œuvre dans les échanges sociaux), et elle se manifeste d'un autre côté sous forme d'ensembles structurés de ressources et connaissances langagières ayant leur siège, soit dans l'appareil psychique de chaque individu, soit dans les systèmes de représentations collectives d'une communauté. Et ce sont ces deux types de manifestation que nous aborderons dans les deux points qui suivent.

6.3. Parole et discours ; du statut des pratiques langagières

Dans les notes et les deux premiers *Cours* de Saussure, les termes de parole et/ou de discours renvoient à trois types de phénomènes distincts.

Dans divers commentaires ayant trait à la problématique de la « phonation » (le plus souvent dans ses rapports avec l'écriture), le terme de « parole » désigne les occurrences d'actes concrets de production orale :

« Les *faits de parole*, pris en eux-mêmes, qui seuls certainement sont *concrets*, se voient condamnés à ne signifier absolument rien que par leur identité ou leur non-identité. Le fait

par exemple que *aka* est prononcé par une telle personne à un certain endroit et à un certain moment [...] » (*La double essence*, 2011, p. 210)

Dans d'autres analyses, le terme de « parole », mais aussi celui de « discursif » voire de « langue discursive », désignent les produits de ces actes phonatoires (et implicitement aussi ceux des actes d'écriture), à savoir les énoncés ou chaînes d'énoncés observables :

« La phrase n'existe que *dans la parole, dans la langue discursive*, tandis que le mot est une unité vivante *en dehors de tout discours* dans le trésor mental. » (*ELG*, p. 117)

« Toutes les modifications, soit phonétiques, soit grammaticales (analogiques) se font exclusivement dans *le discursif*. [...] » (*ibid.*, p. 95)

Dans d'autres analyses encore, les termes de « discours » ou de « discursif » renvoient aux procédés (et/ou règles) de constitution des signes (plan morphologique) soit d'agencement des signes au sein des phrases (plan syntagmatique ou syntaxique) :

« il y a deux ordonnances, correspondant à deux ordres de relations : d'une part, il y a un ordre *discursif*, qui est <forcément> celui de chaque unité <dans la phrase ou dans le mot (*signi-fer*)>, puis un autre, <l'>ordre *intuitif*, qui est celui des associations (comme *signifer, fero* etc.) qui ne sont pas dans le système linéaire, mais que l'esprit embrasse d'un seul coup.> » (*Cours I, Riedlinger*, p. 70)

« [...] le discours consiste, <fût-ce rudimentaire^{mt}, et par des voies que nous ignorons>, à affirmer un lien entre deux des concepts qui se présentent revêtus <préalab^{mt}> d<e> une <la> forme linguistique, pendant que la langue ne fait <préalab^{mt}> que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il y ait signification de pensée. » (in Testenoire, 2016, p. 123)

Il apparaît donc que dans ses écrits et enseignements antérieurs au *Cours III*, Saussure distinguait assez clairement, d'un côté les actes de phonation pour la désignation desquels il utilisait quasi toujours la notion de « parole », et d'un autre côté les procédés d'organisation morphologique et syntaxique des énoncés, pour la désignation desquels il utilisait quasi toujours les notions de « discours » ou de « discursif ». Et par ailleurs il utilisait indifféremment les deux termes pour désigner la chaîne verbale concrète, que l'on qualifierait aujourd'hui de « textualité ».

Dans le *Cours III*, et singulièrement lors de la leçon de « reprise » du 19 mai, Saussure a introduit une analyse bien différente de celle présentée ci-dessus. En même temps qu'il posait la nécessité de très fermement distinguer registre de la langue et registre de la parole, il abandonné le terme de « discours » et rassemblé sous la seule notion de « parole » les actes de phonation aussi bien que les procédés d'organisation morphosyntaxique ; et il a de surcroît attribué à ces actes et à ces procédés le même caractère « individuel », s'opposant au caractère social de la langue :

« De quelle manière la parole est-elle présente dans cette même foule ? Elle est la somme de ce que les gens se disent les uns aux autres : c'est-à-dire

a) combinaisons individuelles, phrases, dépendant de la volonté de l'individu et répondant à sa pensée individuelle.

b) d'actes de phonation, qui sont l'exécution de ces combinaisons, également volontaires.

Est-ce que ces actes de phonation et de combinaisons intérieures se correspondent entre eux ? Y a-t-il un acte de parole collectif dans cette foule ? Non.

$1 + 1 + 1 \dots = 1 + 1 + 1 \dots$

Nous concluons, s'il est vrai que les deux objets langue et parole se supposent l'un l'autre, ne peuvent exister l'un sans l'autre, en revanche *ils sont si peu semblables de nature qu'ils appellent chacun leur théorie séparée.* » (*Cours III, Constantin*, p. 236)

Dans un engagement interprétatif dont nous reconnaissons les risques, nous soutiendrons que, s'agissant des objets de la linguistique, les analyses antérieures au *Cours III* étaient plus "saussuriennes" que celle présentée dans ce dernier enseignement, et nous considérerons en conséquence que doit être maintenue la distinction entre actes de phonation ou plus généralement de production verbale, et procédés d'organisation des énoncés, parce que les premiers ne sont que d'ordre vocal ou scriptural alors que les seconds sont d'ordre sémiotique. Ce qui revient à considérer, comme Saussure l'a parfois noté ou enseigné de manière implicite ou explicite, que les enchaînements discursifs relèvent du domaine de la langue et non de la parole :

« La langue n'est créée qu'en vue du discours, mais qu'est-ce qui sépare le discours de la langue, ou qu'est-ce qui, à un moment donné, permet de dire que *la langue entre en action comme discours* ? » (in Testenoire, 2016, p. 123)

« Toute syntaxe remonte à un principe tellement élémentaire qu'il semble puéril de l'évoquer : <c'est> le *caractère linéaire de la langue*, c'est-à-dire l'impossibilité de prononcer à la fois deux éléments de <la> langue. [...]. < Je vois que dans les deux sphères, il y a > deux ordonnances, correspondant à deux ordres de relations : d'une part, il y a un ordre *discursif*, qui est <forcément> celui de chaque unité <dans la phrase ou dans le mot (*signi-fer*)>, puis un autre, <l'>ordre *intuitif*, qui est celui des associations (comme *signifer, fero* etc.) qui ne sont pas dans le système linéaire, mais que l'esprit embrasse d'un seul coup.> (*Cours I, Riedlinger*, p. 70)

« Il y a deux manières, pour un mot, d'être voisin d'un autre, coordonné, rapproché, en contact avec un autre : on peut appeler cela les *deux lieux d'existence des mots ou les deux sphères de rapports entre les mots*. Cela correspond à deux fonctions qui sont actives également en nous à propos du langage. D'une part, il existe le trésor intérieur, qui équivaut au casier de la mémoire [...] C'est dans ce trésor qu'est rangé tout ce qui peut entrer en activité dans le second lieu. Et le *second lieu, c'est le discours, c'est la chaîne de la parole*. » (*Introduction au Cours II*, p. 79)

6.4. Les états de langue internes et externes

Comme nous l'avons indiqué sous 3.3, Saussure a présenté les « états de langue » comme des « dépôts de formes entendues ou lues », c'est-à-dire comme des entités d'abord produites dans l'activité de discours, qui après avoir subi un élagage de leurs propriétés liées à ce type de fonctionnement, sont enregistrées et rangées dans l'appareil psychique des sujets parlants :

« [...] la langue entre d'abord dans notre esprit par le discursif, comme nous l'avons dit, et comme c'est forcé. Mais de même que le son d'un mot, qui est une chose entrée également dans notre for intérieur de cette façon, devient une impression complètement indépendante du discursif, de même notre esprit dégage tout le temps du discursif ce qu'il faut pour ne laisser que le mot. » (*Cours I, Riedlinger*, p. 118)

Saussure a précisé que le rangement au sein de l'appareil psychique s'effectuait de manière inconsciente et quasi automatique, et qu'en conséquence cette langue interne était essentiellement passive, ou encore n'était pas dotée, en elle-même, d'une force créatrice :

Du côté interne (sphère langue), il n'y a jamais préméditation, ni même de méditation, de réflexion sur les formes, en dehors de l'acte, de l'occasion de la parole, sauf *une activité inconsciente presque passive, en tout cas non créatrice* : l'activité de classement. » (*ibid.*, pp. 65-66)

Dans d'autres formulations, Saussure a indiqué que les formes issues de l'activité discursive trouvaient également un lieu de stockage et de classement dans la collectivité, et posé ainsi de fait qu'existait, en regard de la langue interne, une langue externe ou collective :

« Le langage est un phénomène ; il est l'exercice d'une faculté qui est dans l'homme. La langue est *l'ensemble des formes concordantes que prend ce phénomène chez une collectivité d'individus et à une époque déterminée.* » (ELG, p. 129)

L'auteur n'a que peu commenté le statut et les propriétés de cette langue externe mais on peut présumer qu'il considérait que celle-ci était également passive ou n'avait pas, en elle-même de capacité créatrice.

7. Pour clore

Dans notre tentative d'approche "saussurienne" du corpus saussurien, nous nous sommes trouvé contraint, pour différencier les diverses facettes des phénomènes visés par le trio notionnel langue-parole-discours, d'introduire et de tester des appellations plus spécifiques comme « langue méthodologique », « langue de principe », « langue ontologique », « langue interne », « langue externe » ou « langue collective ». Et nous devons avouer qu'à l'exception du premier syntagme (langue méthodologique), ces appellations sont discutables et demeurent plutôt insatisfaisantes. C'est un sentiment analogue que Saussure semble avoir éprouvé à l'égard de ses multiples innovations terminologiques, et pour demeurer en phase avec les orientations de l'auteur, nous adopterons la démarche qu'il a parfois utilisée pour faire face à cet écueil : procéder à un classement "algébrique" des différents angles d'attaque sous lesquels le même phénomène « langue » est susceptible d'être abordé. Soit.

1) *Langue a* : La linguistique générale se donne comme objet principal un aspect de la réalité multiforme du langage ; il s'agit de LA LANGUE, en tant que saisie du langage sous le seul angle de ses manifestations proprement *sémiotiques*.

2) *Langue b* : Cette LANGUE se présente comme une réalité *évolutive et historique*, comme un système communicatif mobilisant des sous-ensembles de ressources sémiotiques et procédant à leur transformation continue, dans le temps et dans l'espace. Sous cet angle, la langue est active et sociale et sa puissance procède de l'interaction permanente entre un composant discursif et un composant "réceptacle".

3) *Langue c* : Le composant discursif (parfois qualifié de « langue discursive ») est constitué des règles d'agencement morphologiques et syntaxiques, ainsi que des valeurs signifiantes que celles-ci produisent. Ces éléments sont sociaux dans leurs fondements.

4) *Langue d* : Le composant "réceptacle" est constitué d'ensembles d'entités issues du composant discursif et organisées, soit dans l'appareil psychique de personnes (*langue d'*), soit dans les construits collectifs (*langue d''*). Les entités organisées en ces deux lieux de stockage sont passives et sociales de par leur constitution, mais en *d'*, elles ont en outre une dimension individuelle et en *d''* une dimension collective.

e) *Parole* : Cette notion désigne les actes de production verbale (phonation et écriture) qui en tant que tels n'ont pas de dimension sémiotique ; en conséquence leur étude relève d'une discipline "autre", qu'il serait sans doute opportun de ne pas qualifier de « linguistique ».

Bibliographie

- Amacker, R. (1992). Le combat de Bally. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 46, 57-71.
- Amacker, R. (2011). Avant-Propos. In F. de Saussure, *Science du langage. De la double essence du langage* (pp. 9-15). Genève : Droz.
- Barbazan, M. (2008). Principes d'une grammaire prédictive du discours (français langue étrangère et maternelle). In J. Durand, B. Habert & B. Laks (éd.) *Congrès Mondial de Linguistique Française-CMLF'08* (pp.383-396) [<http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08115>].
- Bouquet, S. (1997). *Introduction à la lecture de Saussure*. Paris : Payot.
- Bouquet, S. (2010). Du Pseudo-Saussure aux textes saussuriens originaux. In J.-P. Bronckart, E. Bulea & C. Bota (éd.), *Le projet de Ferdinand de Saussure* (pp. 31-48). Genève : Droz.
- Bronckart, J.-P. (1977). *Théories du langage. Une introduction critique*. Bruxelles : Dessart et Mardaga.
- Bronckart, J.-P. (1985). *Les sciences du langage, un défi pour l'enseignement?* Paris : UNESCO & Delachaux et Niestlé.
- Bronckart, J.-P. (2015). La sémiologie saussurienne en appui à la psychologie du développement. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 68, 5-26.
- Bronckart, J.-P. , Bulea, E. & Bota, C. (2010). Pour un réexamen du projet saussurien. In J.-P. Bronckart, E. Bulea, & C. Bota, (éd.), *Le Projet de Ferdinand de Saussure* (pp. 7-21). Genève : Droz.
- Bulea, E. (2006). La nature dynamique des faits langagiers, ou de la « vie » chez Ferdinand de Saussure. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 59, 5-19.
- Bulea, E. (2010). Nuevas lecturas de Saussure. In D. Riestra (éd.), *Saussure, Voloshinov y Bajtin revisitados. Estudios históricos y epistemológicos* (pp. 15-42). Buenos Aires : Miño y Dávila.
- Bulea, E. (2013). O signo em Ferdinand de Saussure : um campo chave para a chave dos campos. *Traduzires*, 3, 31-53.
- Chantraine, P., Fohalle, R., Kurylowicz, J., Renou, L. & Sjøestedt, M.-L. (éd.) (1928). *Étrennes linguistiques offertes à Émile Benveniste*. Paris : Geuthner.
- Constantin, E. (2005). Linguistique générale. Cours de M. le professeur F. de Saussure. *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 58, 71-289.
- Defays, J.-M & Deltour, S. (2003). *Le français langue étrangère et seconde. Enseignement et apprentissage*. Liège : Mardaga.
- De Mauro, T. (1975). Notes biographiques et critiques sur F. de Saussure. In F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* (pp. 319-477). Paris : Payot.
- Engler, R. (1974). *F. de Saussure. Cours de linguistique générale. Tome 2 : Appendice*. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- Engler, R. (2004). The making of the *Cours de linguistique générale*. In C. Sanders (éd.), *The Cambridge Companion to Saussure* (pp. 47-58). Cambridge : Cambridge University Press.
- Godel, R. (1957a). *Les sources manuscrites du cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Genève : Droz.
- Godel, R. (1957b). Cours de linguistique générale (1908-1909). Introduction (d'après des notes d'étudiants). *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 15, 3-103.
- Joseph, J.E. (2012). *Saussure*. Oxford : Oxford University Press.
- Komatsu, E. & Wolf, G. (éd.) (1996). *Premier cours de linguistique générale (1907) d'après les cahiers d'Albert Riedlinger*. Oxford/Tokyo : Pergamon.
- Milner, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.
- Normand, Cl. (2000). *Saussure*. Paris : Les belles lettres.
- Saussure, F. (de) (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Saussure, F. (de) (2002). *Écrits de linguistique générale*. Paris : Gallimard.
- Sofia, E. (1015). La « Collation Sechehaye » du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure. Leuven : Peeters.

- Testenoire, P.-Y. (2016). Ce que les théories du discours doivent à Saussure : note sur la note dite “sur le discours”. In M. A. Cruz, C. Piovezani et P.-Y. Testenoire (éd.) *Le discours et le texte : Saussure en héritage* (pp. 109-132). Paris : L'Harmattan-Academia.
- Trabant, J. (2005). Faut-il défendre Saussure contre ses amateurs ? Notes item sur l'étymologie saussurienne. *Langages*, 159, 111-124.